38me Année N° 351 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Lundi 17 Décembre 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. : 13.50
» » Six mois. : : 26.»»
» » Un an . : . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 18.
A Lille, 34, succursale de l'Agence Havas, rue de Paris et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis rue du Curé-saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 16 DÉCEMBRE 1883

L'EMPOISONNEMENT DE TIEP-HOA

Le prince annamite qui répondait au nom peu harmonieux de Tiep-Hoa, et que M. Harmand, à la mort de Tu-Duc, il y a trois mois, avait tiré du fond du palais de Hué pour le bombarder empereur d'Annam, n'a pas joui longtemps du pouvoir suprême. Les mandarins annamites, qui sont sous l'influence de la Chine et qui ne sont rien moins que satisfaits d'obéir à un prince imposé par la France, ont essayé à plusieurs reprises d'empoisonner leur nouveau souverain. Deux fois ils ont échoué dans leurs tentatives. La troisième fois ils ont réussi. Tiep Hoa a eu le sort de l'empereur Claude. Il a expiré, après avoir mangé avec un plaisir de gourmet une salade de nids d'hirondelles, qu'une Locuste annamite avait assaisonnée à sa façon. Voilà le trône d'Annam vacant.

La nouvelle de la mort tragique de Tiep-Hoa, annoncée le 13 décembre par les journaux étrangers et confirmée le 14 décembre par les dépêches envoyées à l'*Agence Havas*, a causé une certaine émotion dans le public, qui y a vu l'indice d'une aggravation de notre situation dans l'extrême Orient. Un journal républicain du matin s'est fait l'interprète des sentiments des pessimistes en disant que la mort de Tiep-Hoa est un événement infiniment plus grave que ne l'a été, sous l'Empire, la mort de Maximilien. C'est voir les choses en noir et concevoir des appréhensions bien exagérées.

Le trépas du pauvre diable que les Français avaient ramassé dans un coin de la ville de Hué et qu'ils avaient affublé, pour les besoins du moment, du titre d'empereur, ne peut pas, à notre avis avoir les mêmes conséquences que la mort de l'archiduc d'Autriche, que les Mexicains ont fusillé dans les fossés de Queretaro. La personnalité de Tiep-Hoa est beaucoup moins intéressante que ne l'était celle de Maximilien, et l'affaire du Tonkin, — heureusement n'a pas encore pris les même proportions et pourrait être arangée beaucoup plus facilement que celle du Mexique.

Qui sait même si la disparition de l'empereur annamite ne facilitera pas la solution de la question tonkinoise ? Tiep-Hoa était le signataire du traité du 25 août 1883 qui lésait les prétentions de la Chine et contre lequel la Chine a protesté. Comme ce traité n'a pas été soumis à la ratification des Chambres françaises et comme le signataire du traité a été supprimé, M. Ferry peut fort bien aujourd'hui considérer cet instrument diplomatique comme nul et non avenu, et le déchirer. L'annulation de ce document faciliterait probablement les négociations avec la Chine. Notre ministre des affaires étrangères, dégagé par la disparition de Tiep-Hoa, pourrait faire des concessions de forme à la Chine dans l'Annam proprement dit, en échange des concessions de fait que la Chine lui ferait dans le Tonkin. Il y aurait là, peut-être un nouveau terrain de négociations à adopter.

Nous n'ignorons pas qu'on parle d'une insurrection qui aurait éclaté à Hué à la suite de la mort de Tiep-Hoa. Le parti anti français aurait le dessus à Hué et les mandarins annamites préparaient une prise d'armes générale. Ces nouvelles ne sont certainement pas dénuées d'importance, mais elles nous paraissent mériter confirmation. En tous cas, un grand mouvement national est impossible dans l'Annam. La population de ce pays s'inquiète fort peu de politique, et les sentiments de patriotisme lui sont absolument inconnus. Elle ne demande qu'à vivre tranquillement et à ne pas être trop pressurée par ses gouvernants.

Il est possible qu'il y ait des désordres, à Hué, dans la partie remuante du bas-peuple qui habite dans les faubourgs et sur les bords de la rivière. Mais ces désordres pourraient être promptement réprimés ; car des forces françaises suffisantes occupent les forts de Thuan-An, enlevés par l'amiral Courbet au mois d'août dernier, et la rivière de Hué, elle-même est occupée par des canonnières qui protègent notre représentant à Hué, M. de Champeaux. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer outre mesure des événements qui viennent de s'accomplir dans la capitale de l'Annam.

Ce qui est plus grave, c'est que l'amiral Courbet ne se considère pas comme ayant à sa disposition des forces suffisantes pour écraser les troupes chinoises qui se trouvent au Tonkin. On avait dit, il y a quelque temps, qu'il demandait cinq ou six mille hommes de renforts. Naturellement les journaux ministériels ont nié cette nouvelle. Il faut croire pourtant qu'elle était vraie, puisque les journaux ministériels annoncent maintenant que l'on va envoyer dans quelques jours au Tonkin, par les voies rapides, deux ou trois mille hommes de troupes empruntés à l'armée métropolitaine et un certain nombre de bataillons pris dans l'armée d'Algérie, de manière à porter à quinze mille hommes l'effectif du corps expéditionnaire.

On a commencé la campagne avec les quatre cents hommes du commandant Rivière et voici à présent que nous allons avoir là-bas une armée de quinze mille hommes. S'arrêtera-t-on à ce chiffre ? Il n'est pas permis de l'espérer. Si l'amiral Courbet échoue devant Bac-Ninh, il sera nécessaire, pour dégager le drapeau et relever notre prestige, d'expédier de nouvelles troupes dans l'extrême orient. S'il réussit, les armées chinoises occuperont des points plus éloignés.

Le commandant en chef de notre corps expéditionnaire sera obligé d'étendre le cercle de ses opérations. Il lui faudra encore des renforts. D'une façon comme d'une autre, tant que la guerre durera, le gouvernement français devra faire constamment des envois de soldats. On ne peut voir avec satisfaction cette entreprise du Tonkin absorber petit à petit les meilleures de nos forces. C'est pour cela que nous désirons vivement que M. Ferry en finisse. Si la disparition de Tiep-Hoa peut lui faciliter les négociations et lui permetre de trouver un bon terrain de transaction, nous ne regretterons pas trop l'accident arrivé à ce monarque d'aventure.

H DE KEROHANT.

Le maintien de l'ambassade française AU VATICAN

Chaque année, M. Raspail se donne la satisfaction de demander la suppression de notre ambassade auprès du Souverain Pontife ; et chaque année, le député de l'extrême gauche a le regret de voir sa proposition repoussée. Il a, du reste, rencontré cette fois son plus redoutable adversaire chez un républicain convaincu, chez un libre-penseur déclaré, qui lui a opposé, non pas des raisons de sentiment, mais des considérations politiques, dont l'importance a frappé vivement la grande majorité de la Chambre.

Les arguments que M. Spuller a fait valoir avec une énergie dont il faut lui savoir gré et un talent que nous n'hésitons pas à reconnaître étaient tirés à la fois de notre situation intérieure et de notre situation extérieure.

Au dedans, la suppression de notre ambassade près du Saint-Père produirait l'effet le plus désastreux, M. Spuller en a fait l'aveu ; et c'est là une franchise d'autant plus méritoire que l'orateur appartient à un groupe politique qui s'est asssocié à toutes les mesures anti-religieuses, qui a voté pour les décrets et pour la laïcisation à outrance. Malgré ces antécédents. M Spuller n'a pas craint de déclarer hautement que la majeure partie du pays étant attachée à l'Eglise romaine, il fallait se garder de froisser maladroitement les consciences catholiques et de répandre parmi la population une agitation qui pourrait devenir fatale à la République.

Au dehors, et par conséquent au point de vue de nos relations étrangères, l'adoption de la proposition de M. Raspail n'aurait pas été moins funeste. M. Spuller ne pouvait naturellement qu'aborder avec une certaine réserve ce côté délicat. Mais il n'avait pas besoin de s'expliquer bien clairement pour être compris même des moins intelligents et des moins attentifs de ses auditeurs. Le rapprochement qui s'opère depuis quelque temps entre le cabinet de Berlin et le Saint-Siège, la visite projetée du prince impérial d'Allemagne au Souverain Pontife, ce sont là des faits présents à tous les esprits et dont la gravité ne saurait échapper à personne.

Napoléon Ier, au plus fort de sa puissance, écrivait à son ambassadeur qu'il fallait traiter avec le Pape comme si celui-ci eût disposé d'une armée de 200,000 hommes. C'est un mot qui ne ferait peut être par beaucoup d'impression sur nos radicaux ; mais ils ne peuvent s'empêcher d'être frappés de le voir prendre aujourd'hui, en quelque sorte, pour devise par le très-haut et très-redouté empereur Guillaume ; et, si rebelles qu'ils soient aux enseignements de l'histoire aussi bien qu'aux leçons des événements contemporains, ils sont obligés de sentir qu'il faut que le chef de l'Eglise dispose d'une influence morale considérable pour que, dépouillé de ses Etats, il commande encore le respect aux souverains les plus puissants du monde.

Ces considérations se sont présentées sans doute à la pensée de nos députés pendant qu'ils écoutaient M. Spulier, et ont fait prévaloir, pour un instant, la voix du patriotisme et du bon sens sur les préjugés et les passions de sectaires qui les animent ordinairement.

L'orateur opportuniste a tenu, pour cette fois, le langage d'un homme de gouvernement, et l'esprit politique dont il a fait preuve en cette occasion est, dans son parti, une chose assez rare pour que nous nous empressions de lui en faire nos compliments.

REVUE DE LA PRESSE

DEUX ACADÉMICIENS

Le *Figaro* consacre aux deux académiciens, Victor de Laprade et Henri Martin, qui viennent de mourir, un article biographique dont nous détachons quelques passages :

VICTOR DE LAPRADE

« Victor de Laprade est mort. Doucement, après une agonie lente et cruelle de plusieurs années, il s'est éteint au milieu des siens. C'est la fin du juste, et ce chrétien s'en s'est retourné comme il avait vécu, humblement, sans qu'aucun bruit se fasse autour de son lit de souffrance. Peu d'existences furent plus calmes, plus modestes, et moins bouleversées que la sienne. Il naît dans le Forez, à Montbrison, le 13 janvier 1812 — l'année de la campagne de Russie — sous les toits pointus d'une vieille demeure à pignons et à hautes fenêtres, et la première chose qu'il voit en ouvrant les yeux, ce sont des montagnes. Fils et petit-fils de médecins, il fait de bonnes études au lycée de Lyon, la patrie de Ballanche et d'Ampère, de Ballanche, vieil ami de sa famille, pour lequel le poète devait avoir, toute sa vie, un culte si respectueux et une affection si reconnaissante. Il en trait à ce collège, comme Edgar Quinet, Janin, Jules Favre et Sauzet en sortaient de leur côté.

» Une fois bachelier, il commence l'étude de la médecine, mais le soleil l'attire, des amitiés provençales le sollicitent et le pressent de venir à Aix, il y va faire son droit et c'est là qu'il se sent définitivement poète.

» Sur les hauts plateaux de Forez, tout parfumés de bruyère, par les étroits sentiers serpentant aux flancs de la montagne, dans les gorges profondes, au bord des torrents qui bouillonnent, Laprade avait déjà bégayé confusément, dans sa petite tête d'enfant, ces vers qui devaient sortir plus tard de sa plume, si majestueux et si ailés. Dès qu'il connut la Provence, il fut ébloui ; comme l'a dit un autre fils de cette riante contrée :

» Il eut pour ce pays au ciel bleu, la tendresse
» Qu'on a pour l'Italie et qu'on a pour la Grèce

» Et il est permis de croire que les quatre années qu'il y passa en pleine adolescence ne contribuèrent pas peu au développement de son éducation poétique. Bientôt il fut forcé de quitter ces sites enchantés pour rentrer à Lyon où il devint secrétaire d'un avocat distingué. Il plaida plusieurs fois, paraît-il, mais là n'était pas sa voie et la Muse se réservait de lui faire gagner victorieusement de plus hauts et de plus éclatants procès.

En 1839 il débuta par le poème des *Parfums de Madeleine*, dont le tour harmonieux et caressant indiquait déjà un disciple de Lamartine, et Sainte Beuve le signalait comme « un brillant poète ». Remontant à des inspirations plus élevées, il puisa dans la lecture des textes sacrés, des sujets originaux tels que la *Colère de Jésus* et, en 1841, il donna *Psyché*.

» On reconnut là les accents d'un platonicien, d'un rêveur doublé d'un philosophe. Cette légende spiritualiste n'obtint pas un succès de popularité, mais elle fut un régal de penseurs et de délicats. L'ouvrage conquit d'emblée le précieux suffrage de Cousin, et l'approbation enthousiaste... de Béranger.

. . . . . .

» En 1844 il publia les *Odes et Poèmes*, recueil de pièces parues dans la *Revue du Lyonnais*, la *Revue de Paris*, et la *Revue des Deux-Mondes*. La même note antique et sacrée vibre et résonne dans les *Corybantes*, les *Argonautes*, et le *Poème de l'Arbre* est certainement le morceau le plus élevé de ce volume, peut-être de toute son œuvre poétique. En 1845, il reçoit de Villemain une mission en Italie et y fait des recherches historiques dans les bibliothèques. A son retour il est décoré par M. de Salvandy et appelé à la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de Lyon.

» Les *Poèmes évangéliques*, en 1852, et les *Symphonies* en 1855, marquèrent un progrès réel chez ce poète. Ce dernier ouvrage surtout, remporta un légitime et éclatant succès qui lui ouvrit les portes de l'Académie, et lui permit d'oser se présenter le front haut, comme candidat au fauteuil laissé vacant par la mort d'Alfred de Musset. Il fut nommé, sans lutte ni conteste et ceux qui eurent la bonne fortune d'entendre son éloge de *l'Enfant du Siècle* furent unanimes à proclamer le talent qu'il révéla comme prosateur en même temps que sa touchante modestie et son pieux effacement devant la grande figure qu'il avait le triste et insigne honneur d'évoquer en ce jour.

» Ce fut M. Vitet qui lui répondit, et il résuma excellemment en quelques lignes la caractéristique de son talent : « S'il me fallait d'un mot, lui dit il, indiquer ce qui vous distingue de vos frères en poésie, je dirais que vous portez dans l'idylle le souffle et la grandeur épiques. Vous n'en excluez pas la grâce et la fraîcheur, c'est bien encore l'idyle, mais il s'y mêle un sens profond, je ne sais quelle gravité qui semble appartenir au lyrisme des premiers âges. L'esprit des psaumes est dans vos pastorales ; le vos concerts champêtres sortent des hymnes et des prières, et ce mélange de mélodies contraires, de modes opposés, de lydien et de dorique, s'accomplit avec vous sans efforts ni systèmes. C'est votre instinct que ces hardis contrastes : le sentiment de la nature vous les suggère, vous ne les créez pas. »

» Le sentiment de la nature ! Toute la force de Laprade est dans ces seuls mots, c'est là son secret. Chez lui, l'amour ne pousse ni soupirs, ni imprécations, ni sanglots. La femme elle-même, à travers ses poèmes, ne fait que passer, svelte, pure, en robe blanche comme une figure éthérée. Lamartine la reconnaît, Alfred de Vigny lui sourit et Brizeux est tenté de la prendre pour la sœur de sa *Marie*.

» Laprade était un rural, il aimait les paysans, leurs jeux, leur fêtes, il se mêlait à leurs joies et partageait leurs deuils. En dépit de sa constitution chétive et délicate, ce souffrant

» Avait pour les forêts des amours fraternelles.

» Ce maladif, ce frêle, a toujours subi la fascination grandiose et mystérieuse de la nature. La fièvre de l'océan le bouleversait et l'effrayait autant que la colossale inertie des montagnes. Il ressentait « cette ivresse des champs » dont parle Georges Sand. Il comprenait le charme pénétrant des solitudes, entendait la voix du silence, recevait les confidences des bois et prenait part à la tristesse immense des chênes fracassés par le tonnerre du ciel ou frappés au cœur par la cognée des hommes. Dans une remarquable étude M. de Pontmartin a justement dit de lui : « En face de ces spectacles gracieux ou sauvages, délicieux ou sublimes. Victor de Laprade était plus qu'un spectateur, un témoin, un admirateur, un peintre : il était un *initié* ! »

. . . . . .

« La vie de Laprade peut se résumer en quelques lignes.

» Dans ce temps de prose où nous végétons, ce fut un poète ; à cette époque d'abaissement et de platitude, ce fut un fier ; en ces jours de lucre et de richesse honteuse, ce fut un pauvre ; dans ces années de sceptisme et d'irréligion, ce fut un chrétien.

» Aussi, à quelque hauteur que l'ait placé le talent, on peut dire qu'il est encore plus grand par le caractère, par l'indépendance, par l'âme. »

HENRI MARTIN

» Henri Martin restera peut-être l'exemple le plus frappant et le plus complet de ce que peut une intelligence moyenne aidée par une persévérance tenace et par une entente habile de la littérature historique mise au service de la politique. Fils d'un juge au tribunal civil de Saint-Quentin, né en 1810, — deux ans avant Victor de Laprade, — il tâtonna quelque temps avant de trouver la voie qui devait le conduire enfin à la notoriété et aux honneurs. On le voit en 1839, sacrifier à vingt ans à des velléités romantiques en publiant un roman en collaboration avec un de ses compatriotes, Félix Davia, aujourd'hui bien oublié.

L'œuvre avait pour titre : *Volfthurn* (la Tour du Loup). Il donne ensuite, seul, un certain nombre de romans historiques, entre autres, *Tancrède de Rohan* ou *Midi et minuit*. Il renonce bientôt à la littérature d'imagination et conçoit le projet, diamétralement opposé de rédiger une compilation sous le titre d'*Histoire de France par les principaux historiens*. Il s'agissait d'une idée, reprise depuis par M. Dussieux, et consistant à classer méthodiquement par époques et par dates les chapitres de nos histoires et chroniques, de façon à en former une sorte de récits d'ensemble, depuis Fortunatus et Grégoire de Tours jusqu'à la Révolution française. Entre temps, 1830 avait éclaté et M. Henri Martin publiait des articles politiques avancés, et des chansons à la manière de Béranger. L'une de ces chansons, le *Vésuve*, a été souvent rappelée, sans doute à cause de sa violence banale contre les « tyrans ».

Rien de tout cela ne devait vivre et encore moins survivre, et ce n'est guère que vers 1836, que M. Henri Martin se décida à entreprendre l'*Histoire de France*, qui devait lui valoir des récompenses de l'Académie et un commencement de popularité politique, en attendant qu'elle lui ouvrit l'Institut, la députation, le Sénat et la succession académique de M. Thiers.

» Comme homme politique, il y aurait trop de choses à dire sur M. Henri Martin pour que nous ne préférions nous en

---

FEUILLETON DU 17 DÉCEMBRE — 29 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

X

Clémence continuait à être la femme dévouée, courageuse, que j'ai tant aimée. Ne pouvant me croire capable d'une infamie, ni accablé sous le poids d'un remords, elle me supposait atteint de quelque grave maladie qui éclaterait tôt ou tard, de quelque affection mentale qui se trahissait déjà par mon humeur chagrine et l'inégalité de mon caractère. De là une profonde tristesse, que tu n'avais pas tardé à partager, mon cher Richard. Ta gaieté enfantine se taisait devant les sombres préoccupations que tu lisais sur nos visages. . tu étais devenu hésitant et timide en présence de cette douleur que tu craignais de froisser par ton rire... Ainsi déjà ton enfance se trouvait empoisonnée par mon infamie !

Quel sujet d'amères réflexions pour moi ! ... Le soir, lorsque je voyais ta pauvre mère, courbée près de la lampe, travaillant, se fatiguant les yeux et les doigts :

— A quoi bon, pauvre femme, me disais-je, t'exténuer à économiser quelques sous ? Pourras-tu jamais regagner la centième partie de ce que j'ai dissipé ? Dix existences de labeur et de courage comme la tienne n'y suffiraient pas.

Persuadée que j'étais sérieusement malade, Clémence essayait tous les dimanches de me faire sortir de Paris ; elle espérait que l'air de la campagne me ferait du bien. Nous allions hors barrière, ici ou là ; mais quelle différence entre nos promenades et celles d'autrefois ! Parfois, par une sorte de bravade, je voulais ressusciter nos gaietés des jours heureux ; je donnais l'élan, et comme vous me suiviez avec bonheur !...

Mais cet entrain factice ne durait pas : tout à coup je retombais, et il vous fallait revenir près de moi, comme moi tristes et chagrins...

Nous rentrions tous trois, la mort dans le cœur.

. . . . . .

A cette époque, on s'occupait beaucoup dans le monde financier de détournements, de faux commis dans la banque pas des employés. Ces délits se succédaient avec une rapidité et une persistance extraordinaires.

Il y a des époques pour cela. On dirait presque de certains crimes qu'ils sévissent à la façon des épidémies : répétés, continuels, menaçants pendant une certaine période ; puis devenant rares, disparaissant presque pour reparaître plus tard avec une nouvelle intensité.

Un jour j'entendis, dans le cabinet de Maheurtier, un de ses amis lui dire :

— Cela gagne partout, on n'entend parler que de dilapidations, de vols, de fuites à l'étranger. Heureusement tu es sûr de ton caissier ?

— Causson ? Oh ! si celui-là venait à faillir, il faudrait douter de tous et de tout.

Cependant la plupart de ceux dont la chûte faisait ainsi scandale avaient en jusque-là des antécédents honorables. L'un d'eux notamment était connu de moi. C'était un garçon modeste, doux, rangé, dont j'avais reçu plusieurs fois la visite. Certes, j'étais alors aussi loin de le soupçonner qu'il était loin de me soupçonner moi-même. Et peut-être en ce moment en fuite, poursuivi, il se souvenait de moi, et regrettait de ne pas avoir modelé sa conduite sur la mienne !... Il venait d'être jugé par contumace et condamné à vingt ans de travaux forcés.

Quel avertissement ! quelle sinistre perspective !

La nouvelle de son aventure avait stupéfié ma femme : Etait-ce possible ? Quoi ! cet homme qui était venu me voir, que nous avions connu, qui avait l'œil si bon, si honnête, si loyal ? Elle trouvait que la condamnation n'était pas assez sévère.

— Ah ! Dieu merci, s'écria-t-elle, ce n'est pas toi qui serais capable de pareilles infamies.

Non, certes !

Elle m'embrassa avec effusion. J'étais prêt à sangloter.

Tu étais là, mon cher Richard, près de nous, tandis que nous causions, et tu nous écoutais. Un mot t'avait frappé dans cette conversation, que tu ne comprenais pas et que tu ruminais, car tout-à-coup tu me demandas :

— Papa, qu'est-ce que ça veut donc dire *les travaux forcés ?*

Oh ! cette question, je l'entends encore ! Je tressaillis comme si ta voix enfantine eût sonné mon glas. Pour cacher mon trouble, je me levai et m'éloigna sans te répondre.

. . . . . .

La catastrophe ne pouvait pas tarder plus longtemps. Elle éclata.

XI

C'était le 4 novembre, vers cinq heures ; il ne restait au bureau que Maheurtier et moi. Nous allions sortir quand un vieux monsieur entra : il avait l'apparence d'un boutiquier enrichi et retiré des affaires.

Maheurtier lui demanda ce qu'il voulait, en lui faisait observer qu'il venait bien tard et qu'il vaudrait mieux qu'il repassât le lendemain.

— Il s'agit d'affaires urgentes. Et je vous prie de m'accorder un instant d'entretien.

Maheurtier y consentit, et ils passèrent dans son cabinet.

Je ne sais quel instinct me dit que cet homme allait confier à Maheurtier quelque chose qui me concernait.

J'ouvris la porte du couloir et me mis aux écoutes.

Le visiteur se nommait Roché. Il avait, en assez grand nombre, des actions de la Caisse, ce titre, il écrit matière [illegible] ne se connaît aucun [illegible] l'administration.

— Or, dit-il, depuis hier, il m'est venu des soupçons, j'ai des craintes.

— Quels soupçons ? quelles craintes ? demanda Maheurtier en se redressant.

— Il ne s'agit, bien entendu, pas de vous, mais de vos subordonnés, de vos employés.

— Je n'en ai que trois, en ce moment, dont deux, employés aux écritures, ne pourraient, quand même ils le voudraient, se livrer à aucune malversation.

— Bien ; et le troisième ?

— Le troisième est mon caissier Sans doute, celui-là serait à même de commettre des détournements ; mais je suis sûr de lui. J'en réponds.

— Oh ! vous savez que depuis quelque temps il est dangereux de répondre des caissiers.

— Je vous répète que je réponds de Causson. Mais à quel propos cette alarme ?

— Voici. Depuis que j'ai quitté le commerce je fais un peu d'escompte : or, hier, un de mes clients, je pourrais dire un de mes amis, un négociant de la plus parfaite honorabilité, m'apporte à l'escompte un effet de dix mille francs, c'est-à-dire un billet de gage endossé par la *Caisse*, puis par divers, et payable en décembre prochain.

— Eh bien ?

— Attendez ! J'escompte le billet : les divers endosseurs, au nombre desquels figure en première ligne la *Caisse*, sont parfaitement bons, par conséquent je suis bien tranquille, et je ne m'enquiers même pas du nom du souscripteur. Mais, ce matin, par hasard, cet effet étant resté sur mon bu[illegible] Poissonnier. Il faut vous dire que c'est là précisément mon adresse ; je demeure dans la maison depuis une dizaine d'années et j'en connais à peu près tous les locataires, tous ceux du moins à qui leur position permet de souscrire honorablement des billets de cette importance.

— Je commence à comprendre ce qui vous aura alarmé.

— Oui, n'est-ce pas ? Je me dis : « Tiens ! il y a donc un nommé Vidal dans la maison, cela m'étonne de ne pas le connaître. » Une demi-heure après, j'avais à sortir, et je demandai au concierge s'il avait un locataire du nom de Vidal. Le concierge me répondit que non. N'est-ce pas singulier ?

Maheurtier convient que cela était assez extraordinaire ; cependant il n'y avait pas, suivant lui, d'inquiétude à concevoir.

— En effet, dit-il, il peut s'agir tout simplement d'une adresse mal dictée ou mal écrite ; il se peut aussi que nom et adresse soient de pure invention : par exemple, un drôle escroque des titres, craint de les négocier, et juge à propos de venir les escompter ici, absolument comme un filou engagerait au mont-de-piété des effets volés. Quoiqu'il en soit, nous n'avons rien à craindre, car, à l'appui de votre billet, il y a certainement un gage qui en représente la valeur. C'est facile à vérifier. Vous avez là l'effet en question ?

— Oui, le voici.

Ils se levèrent et passèrent dans le bureau. Je n'eus que le temps de revenir à la caisse, et de tirer la porte du couloir. On s'imagine dans quel [illegible] Le billet Vidal était précisé[illegible] noms supposés.

— Caussou, me dit Maheurtier, voulez-vous chercher les titres qui garantissent le prêt n° 2,181 ?

(*A suivre*)